

Copie.

1319

N.º 1.

Note pour Sa Majesté l'Empereur,

La science Européenne par l'organe de ses plus célèbres ingénieurs, a déclaré que le percement de l'isthme de Suez était une œuvre facile, d'un succès assuré et dont la dépense totale n'excèdera pas deux cents millions.

Les capitaux qui me sont proposés par les principaux Centres Commerciaux de l'Europe dépassent les besoins et sont prêts à concourir à l'exécution de l'entreprise.

Le Vice Roi d'Egypte a déjà fait commencer les travaux préparatoires.

L'opinion publique en Angleterre s'est prononcée favorablement.

La Porte attend pour sanctionner le Firman

du Vice Roi d'Egypte approuvé par elle en principe,  
que le Gouvernement français lui fasse connaître  
officiellement son approbation et la garantie contre  
les réclamations de l'Ambassadeur d'Angleterre.

Dans l'état actuel de l'affaire il appartient  
à Votre Majesté de choisir le moment où elle croira  
devoir vaincre les dernières résistances du Cabinet  
anglais.

Elle jugera s'il est possible de faire introduire  
dans les actes diplomatiques qui suivront la  
déclaration de la paix une clause qui garantirait  
en tout temps pour la navigation commerciale de  
tous les pays la liberté de passage et la neutralité  
du Canal maritime de Suez.

Paris 29 Mars 1856

Signé: F. D. de Nevers =